



Funding support for SMEs innovation projects in Healthy Food

Call & Programmes

*This project has been co-funded by the European Regional Development Fund (ERDF) through the Atlantic Area Programme, under the subsidy contract EAPA_1071_/2018 AHFES.
This document reflects the author's view. The Atlantic Area programme authorities are not liable for any use that may be made of the information contained herein.*

Overview of funding addressed (Europe / Country / Region wide)?

Horizon Europe)



Europe in region (EAFDR, EDF...)

Europe



XXXXX



XXXX)



Other (xx, xx...)

Country



Other programs available in your in region

Region

Who are the organisations in charge ?

Europe



Commission européenne

Commission to top up structural funds (FEDER, FSE, FEAMP, FEADER, FESI...) and own programs Horizon Europe), partnerships (Prima, Life...)



Country

Main agencies in charge



FranceAgriMer



Elles déclinent opérationnellement (en AAP) les politiques des ministères comme :

Régions



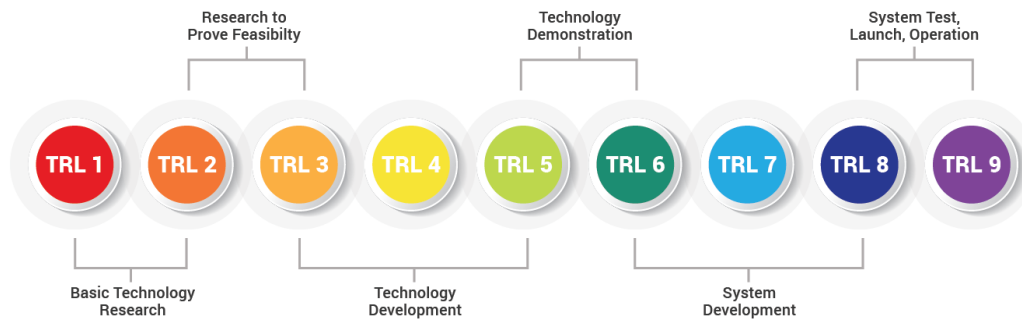
RÉGION NORMANDIE

Les régions écrivent leur Schéma Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation à chaque élection européenne (SRDEII) et le déclinent opérationnellement (en AAP) par la suite.



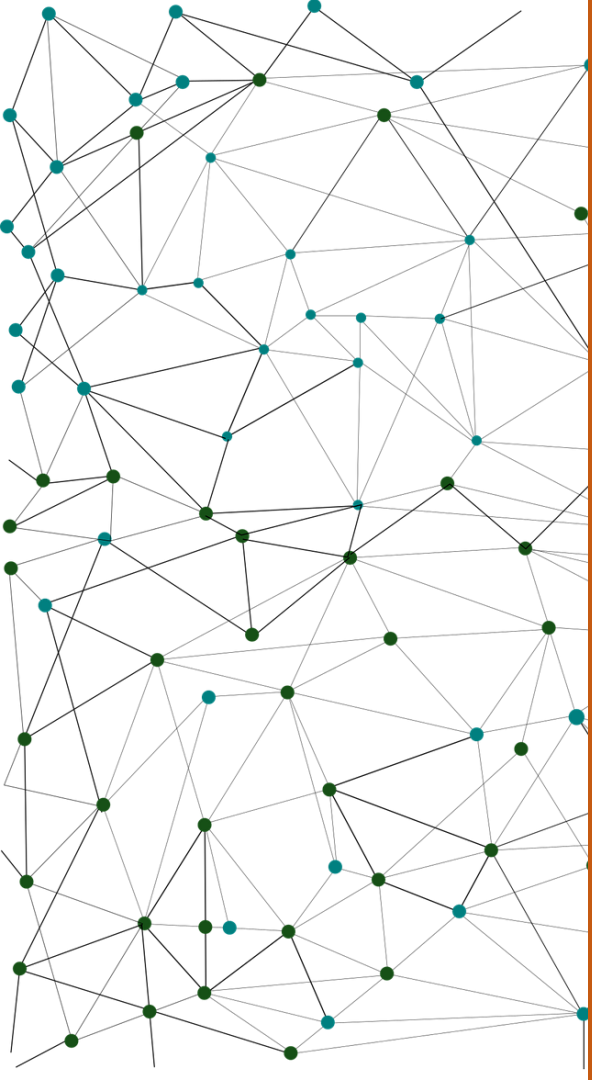
Legend

TRL of the project



Single or collaborative project





Funding support for SMEs innovation projects in Healthy Food

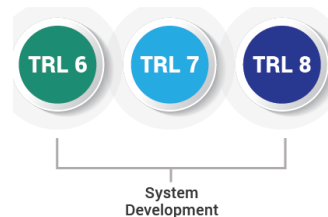
Call & Programmes in FRANCE

This project has been co-funded by the European Regional Development Fund (ERDF) through the Atlantic Area Programme, under the subsidy contract EAPA_1071_/2018 AHFES.

This document reflects the author's view. The Atlantic Area programme authorities are not liable for any use that may be made of the information contained herein.



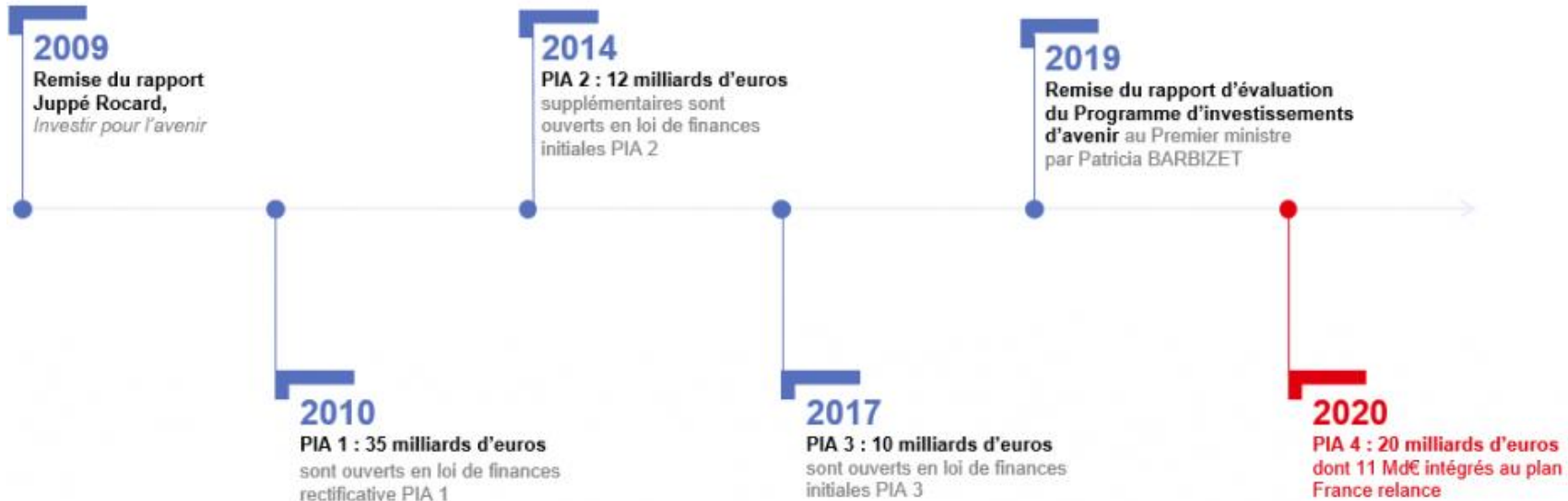
programme
+ handling
organisation
logo



Name of the Call (link included)

Open: XXX **Close :** 31/12/2022 (Periodicity)

- **Profile of postulant :** SME etc...+ territory
- **Consortium (or not):** project associating at least two independent partners (including one company) from different links in one or more sectors (exception if the market does not exist and is therefore not structured)
- **Aim of funding (expected results) :**
- **Thematic :** Structuring or innovative projects, within the framework of collective approaches aimed at generating value for upstream and downstream: supply of farmers, agricultural production, marketing of agricultural products, agri-food or agro-industrial processing, packaging and distribution of finished products, etc. Projets peuvent associer : fabricants d'agrofournitures, équipementiers, entreprises de service et de conseil, interprofession, fédération professionnelle, instituts techniques agricoles ou agroalimentaires...
- **Type of support :** Grant depending on the nature of the expenditure (intangible or tangible)
- **Budget and % of co-funding > 100k€**
- **Length expected of the project :**
- **Time to grant :**



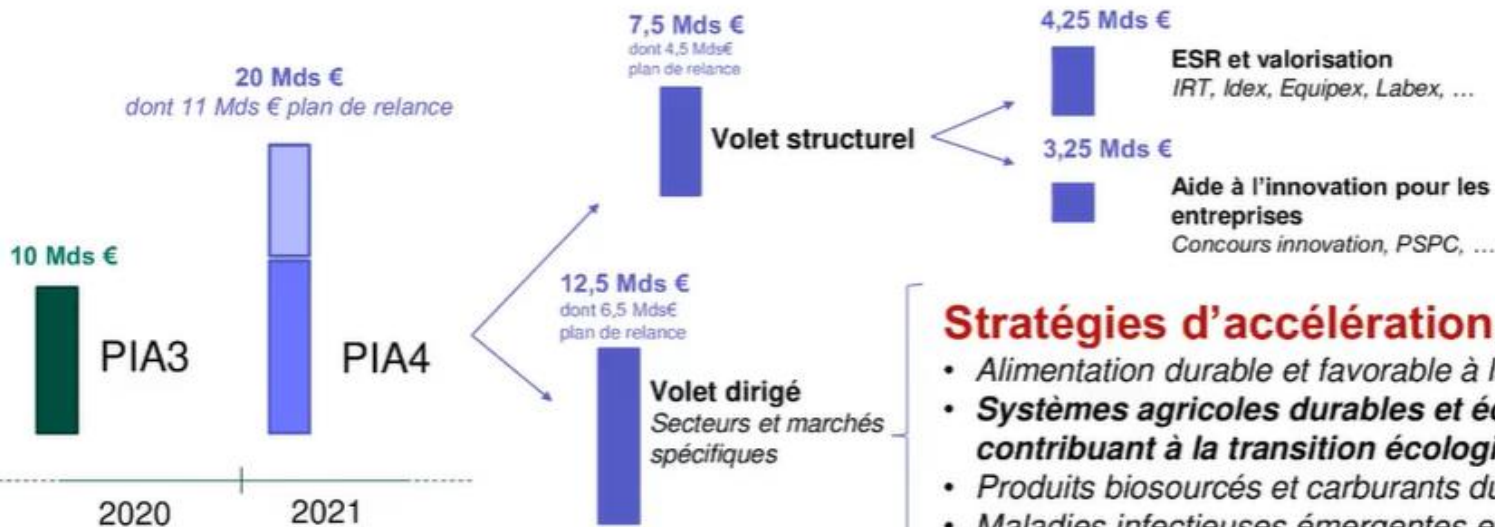
<https://www.gouvernement.fr/les-dispositifs-du-pia-et-de-france-2030>



PIA4 en harmonie avec les politiques Relance (11Md€) et France 2030 (50Md€)



PIA4 / France 2030



Stratégies d'accélération, dont :

- Alimentation durable et favorable à la santé
- **Systemes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique**
- Produits biosourcés et carburants durables
- Maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC
- Solutions pour une ville durable
- Enseignement et numérique
- Hydrogène décarboné

...



AAP/AMI PIA – FRANCE 2030

Date fin

BPIFRANCE - Besoins alimentaires de demain	08/06/2022
BPIFRANCE - Innover pour réussir la transition agroécologique	16/06/2022
BPIFRANCE - Résilience et Capacités 2030	03/11/2022
BPIFRANCE - i-Démo Régionalisé	26/10/2022
BPIFRANCE - Première usine	12/12/2023
BPIFRANCE - Financement des préséries d'agroéquipements automatisés ou intelligents	05/10/2022
BPIFRANCE - Intrants Dépendance russe, biélorusse ou ukrainienne	30/01/2024
CDC - Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires (AMI)	02/12/2022
ADEME - Produits biosourcés	30/06/2023
ADEME - Recyclage des plastiques	30/06/2023
ADEME - Développement de briques technologiques et services par des PME pour la décarbonation de l'industrie (IBac)	15/09/2022
ADEME - Soutien de l'offre de solutions de décarbonation des industriels (SOLInBac)	15/04/2022
ADEME - Développement de briques technologiques et démonstrateurs - Réalisations de 1 ^e industrielles associant l'offre et la demande (DEMIBaC)	16/10/2023
ADEME - Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux	26/07/2022
FRANCE AGRIMER – Réductions des intrants phytopharmaceutiques et des engrais de synthèse	31/12/2023
<i>Autres AAP Stgie Transitions écologique et énergétique (Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène / Amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux / Développement Zones Industrielles Bas Carbone / Industrie Zéro Fossile / Réacteurs nucléaires innovants / Aide à l'investissement de l'offre industrielle des énergies renouvelables)</i>	
<i>Autres AAP Stgie Education, formation, jeunesse et culture (Boussole des jeunes / Accompagner la transition numérique des entreprises culturelles et créatives / Compétences et métiers d'avenir)</i>	
<i>Autres AAP Stgie Spatiale (Développement de mini et micro-lanceurs)</i>	
<i>Autres AAP Stgie Technologies numériques (French Tech Accélération / Réseaux de télécommunications (5G) / Cohésion numérique des territoires / Création d'infrastructures de génie civil nécessaires aux raccordements finals / France-Allemagne projets sur "les réseaux privés 5G pour l'industrie")</i>	
<i>Autres AAP Stgie Innovation des entreprises, industrie et services (SPI - Sociétés de Projets Industriels / Aide au développement deeptech / Bourse French Tech / Solutions et technologies innovantes pour les batteries / Mobilités routières automatisées, infrastructures de services connectées et bas carbone / Métaux critiques / Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques)</i>	
<i>Autres AAP Stgie Enseignement supérieur et recherche (plus d'AAP en ce moment)</i>	
<i>Autres AAP Stgie Ville durable et territoires (Industrialisation de produits et systèmes constructifs bois et autres produits biosourcés / Territoires intelligents et durables / Mixité pour la Construction Bas Carbone / Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment)</i>	
<i>Autres AAP Stgie Santé du futur (Innovations en biothérapies / Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU3) / BIOCLUSTERS 2022 / Industrialisation et Capacités Santé 2030)</i>	



AAP Besoins alimentaires de demain

Clôture : 08/06/2022 (vagues intermédiaires : 13/12, 09/03)

Nature des projets :

- 0,5 M€ < Budget projet individuel ; 2 M€ < Budget projet collaboratif
- Durée projet individuel < 48 mois ; Durée projet collaboratif < 60 mois
- Projet d'innovation individuel ou collaboratif porté par une entreprise (GE, PME ou ETI).
- Avoir un fort caractère innovant et pour objet le développement d'aliments plus sains, plus durables / de procédés innovants / de l'alimentarité des emballages
- Budget sous-traitance < 30%
- Impact économique, environnemental, sociétal et impact sur la structuration de la filière

Consortium : Entreprise (toute taille) seule ou consortium de 6 partenaires max dont à minima PME/ETI.

Aides : Aucune aide de moins de 300 000 € ne sera attribuée à une entreprise relevant de la catégorie « Grande entreprise ».

Mixte Subventions + Avances Remboursables (en fonction du degré de recherche, RI VS DE) + en moyenne, PE = 50%,
ME = 40%, Autre = 30%, Org Recherche = 100%add ou 50%tot.

Labellisation sera prise en compte favorablement



AAP Innover pour réussir la transition agroécologique

Clôture : 16/06/2022 (vague intermédiaire : 24/03/22)

Nature des projets :

- 0,5 M€ < Budget projet individuel ; 2 M€ < Budget projet collaboratif
- 18 < Durée projet individuel < 48 mois ; 36 < Durée projet collaboratif < 60 mois
- Projet d'innovation individuel ou collaboratif porté par une entreprise (GE, PME ou ETI).
- Avoir un fort caractère innovant et viser le développement de solutions innovantes portant sur les agroéquipements, le numérique en agriculture, les bio-intrants, la biostimulation, la bio-fertilisation, la valorisation des ressources génétiques, ou la combinaison de ces leviers.
- Budget sous-traitance < 30%
- Impact économique, environnemental, sociétal et impact sur la structuration de la filière

Consortium : Entreprise (toute taille) seule ou consortium de 6 partenaires max dont à minima PME/ETI.

Aides : Aucune aide de moins de 300 000 € ne sera attribuée à une entreprise relevant de la catégorie « Grande entreprise ».

Mixte Subventions + Avances Remboursables (en fonction du degré de recherche, RI VS DE) + en moyenne, PE = 50%, ME = 40%, Autre = 30%, Org Recherche = 100%add ou 50%tot.

Labellisation sera prise en compte favorablement



AAP Résilience et Capacités Agroalimentaires 2030

Clôture : 03/11/2022 (vague intermédiaire : 19/07/2022)

Nature des projets :

- 3 M€ < Budget projet thématiques 1 à 3 ; 0,5M€ < Budget projet thématique 4
- 12 < Durée < 48 mois
- Projet d'industrialisation et de structuration de filière et répondant aux thématiques : 1. relocalisation des maillons industriels stratégiques ; 2. industrialisation pour répondre aux besoins alimentaires de demain ; 3. industrialisation pour réussir la transition agroécologique ; 4. démarches collectives de transition et de résilience des filières agricoles et agroalimentaires.
- Les projets doivent avoir pour objet la production industrielle en France d'un produit en lien avec les thématiques 1 à 4
- Impact économique, environnemental, sociétal et impact sur la structuration de la filière

Consortium : Individuel (uniquement pour les entreprises) ou collaboratif (pour les thématiques 1 à 3 doit être porté par une entreprise (toute taille) et associer une PME ; pour thématique 4 peut être porté par une entreprise ou une structure fédérant plusieurs entreprises (interpro, institut technique, GIE...)).

Aides : Mixte Subventions + Avances Remboursables (en fonction du degré de recherche, RI VS DE) + en moyenne, PE = 50%, ME = 40%, Autre = 30%, Org Recherche = 100%add ou 50%tot.

Labellisation sera prise en compte favorablement



AAP i-Démo Régionalisé

Clôtures : 2 clôtures par an : 26/10/2022 et Avril 2023

Nature des projets :

- 1 M€ < Budget projet < 4 M€
- 24 mois < durée < 60 mois
- Projet d'innovation ayant pour objet le développement d'un ou plusieurs produits, procédés, technologies ou services, non disponibles sur le marché et à fort contenu innovant.
- Budget sous-traitance < 30%, un partenaire doit avoir a minima 5% de dépenses éligibles
- Impact économique démontré, environnemental, sociétal et impact sur la structuration de la filière

Consortium : Collaboratif avec a minima 2 entreprises dont PME/ETI et un organisme de recherche. Max 5 partenaires.

Aides : Mixte Subventions + Avances Récupérables & en moyenne, PE = 45-60%, ME = 35-50%, ETI-GE = 25-40%, Org Recherche = 100%add ou 50%tot.

Labellisation sera **obligatoire**



AAP France 2030 1^{ere} usine

Clôtures : 5/04/2022, 13/09/2022 et 13/12/2022,
4/04/2023, 12/09/2023 et 12/12/2023

Nature des projets :

- Implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups.
- Budget > 5 M€
- 12 < Durée < 48 mois

Consortium : projet porté individuellement par une PME (exceptionnellement une ETI) ou une structure ad hoc lorsque mutualisation de production

Aides : Aide allant de 20 à 30% des dépenses éligibles et apportée sous un ratio de 60 % de subventions et 40 % d'avances récupérables



AAP Financement des préséries d'innovations technologiques liées aux équipements agricoles

Clôtures : 16/02/2022, 31/05/2022 et 05/10/2022,

Nature des projets :

- Projets robotique agricole mobile ; Projets d'agroéquipements intégrant des fonctions automatisées et/ou intelligentes ; Projets de technologies automatisées et/ou intelligentes à destination des équipements agricoles, de l'agriculture et de l'élevage ; Projets d'innovations technologiques liées aux matériels et équipements agricoles
- Equiper des sites agricoles en conditions réelles avec un prototype dit de « présérie », fonctionnel et en vue de récupérer et d'intégrer chaque expérience utilisateur de manière itérative et d'adapter les prototypes sur 1 à 3 ans
- 200 k€ > Budget > 3 M€
- 12 < Durée < 36 mois

Consortium : projet porté individuellement par une entreprise quelque soit sa taille

Aides : Aide allant de 25 à 45% des dépenses éligibles + apportée sous un ratio de 60 % de subventions et 40 % d'avances récupérables + sous-traitance max à 30%



AAP Intrants Dépendance russe, biélorusse ou ukrainienne

Clôtures : 30/01/2024

Nature des projets :

- Les projets attendus peuvent se présenter sous la forme :
 - **Investissements nouvelles unités de production** (primaires ou secondaire) d'intrants (y compris les consommables nécessaires à leur production) et de produits chimiques ;
 - Investissements **unités de production existantes** pour augmenter et moderniser leurs capacités de production ou les rendre plus productives et plus flexibles ;
 - **Développement** et mise en œuvre à l'échelle industrielle de **procédés technologiques innovants** ;
 - **Développement** et mise en œuvre à l'échelle industrielle de **produits de substitution** ;
 - **Dispositifs ou procédés nouveaux permettant de réduire la consommation d'intrants** pour un même niveau de performance de la fonction finale.
- 200 k€ > Budget > 3 M€
- 12 < Durée < 36 mois

Consortium : projet porté individuellement par une entreprise quelque soit sa taille

Aides : Aide en mix de subvention et d'avance remboursable allant jusqu'à 45%

Aide à l'investissement pour les PME (pour les ETI ou GE il faut que cela soit sur la création d'une nouvelle activité ou nouvel établissement) et pour la R&D



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

AAP Réductions des intrants phytopharmaceutiques et des engrais de synthèse



Clôture : 31/12/2023

Nature des projets :

- Projets permettant de réduire l'usage des intrants (produits phytosanitaires, fertilisants) au travers de l'investissement technologique permettant de rendre l'agriculture française plus moderne et compétitive.
- Les matériels éligibles correspondent à :
 - des drones de télédétection,
 - des capteurs connectés,
 - des matériels connectés et innovants,
 - des robots désherbeurs autonomes,
 - des innovations techniques de filière
- 2k€ < Budget < 40k€ pour les agri/ETA... Budget < 150k€ pour les CUMA

Consortium : Personnes physiques exerçant une activité agricole, GAEC, EARL, SCEA, Autres activités agricoles (Lycées, ETA, CUMA, GIEE...).

Aides : 20 à 40% selon le statut et peut être majorée de 10% selon les cas (Jeunes agriculteurs, etc.).

Solutions innovantes pour l'amélioration de le recyclage et la réincorporation des matériaux

Clôture : 26/07/2022

Nature des projets :

Les projets doivent apporter une plus-value environnementale étayée, être innovants (technologique, économique, et organisationnelle), avoir un fort impact économique, concerner les thématiques :

- Recyclage des plastiques : budget > 2M€
- Technologies de tri : budget > 1M€

Consortium : jusqu'à 5 partenaires demandeurs d'aides (entreprises ou d'établissements de recherche).

Chaque partenaire doit porter au moins 400 000 € de dépenses éligibles pour justifier de son implication en tant que partenaire.

Aides : Mix d'Avances Remboursables-Subvention & aucune aide de moins de 200 000 € ne sera apportée



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

AAP « DEMIBaC » Développement de briques et démonstrateurs - Réalisations de première industrielles associant l'offre et la demande

FRANCE
2030



Clôtures : 15/04/2022, 17/10/2022, 17/04/2023 & 16/10/2023

Nature des projets :

- Possibilité de s'inscrire dans les 2 volets => Réunion de pré-dépôt obligatoire (sur la base d'un ppt)
 - 1^e volet : projets de développement de briques techno innovantes ou actions de démonstration, dont les consortiums sont généralement portés par des académiques et associant des industriels.
 - 2^e volet : projets portés par des consortiums constitués d'un ou plusieurs industriels proposant une offre de décarbonation et d'un ou plusieurs industriels côté demande prêts à accueillir les solutions innovantes proposées sur leurs sites de production.
- Thématiques : Efficacité énergétique (ventilation, pompage, fours, séparation, séchage, récupération chaleur ou froid...) ; Décarbonation de la chaleur ou du froid (électrification, énergies renouvelables...) ; Décarbonation des procédés (électrification, incorporation d'intrants alternatifs bas carbone..) ; Captage, stockage, transport et valorisation CO2
- Budget > 1,5 M€

Consortium : Entreprise (toute taille) seule ou consortium de 5 partenaires max (avec porteur = entreprise) et min 300k€ par partenaire.

Aides : Mix d'Avances Remboursables-Subvention

AAP « SOLinBaC » Soutien de l'offre de solutions de décarbonation des industriels

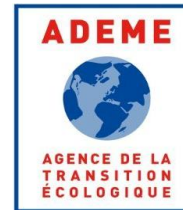
Clôtures : 4/02/2022, 16/05/2022 et 15/09/2022,

Nature des projets :

- Réunion de pré-dépôt obligatoire (sur la base d'un ppt)
- Projets portant sur la création de **nouvelles unités de production** ou des **investissements** dans des **unités de production existantes**
- Thématiques : Efficacité énergétique (ventilation, pompage, fours, séparation, séchage, récupération chaleur ou froid...)
; Décarbonation de la chaleur ou du froid (électrification, énergies renouvelables...) ; Décarbonation des procédés (électrification, incorporation d'intrants alternatifs bas carbone..) ; Captage, stockage, transport et valorisation CO2
- Budget > 1 M€

Consortium : Entreprise (toute taille) seule ou consortium de 3 partenaires max (avec porteur = entreprise).

Aides : Mix d'Avances Remboursables-Subvention



AAP « IBaC PME » Développement de briques technologiques et services par des PME pour la décarbonation de l'industrie

Clôtures : 15/04/2022

Nature des projets :

- Projets de R&D et innovation avec impacts sur la réduction de l'empreinte écologique et sociétale et conduisant à un développement industriel et économique ambitieux des entreprises lauréates et à la création d'emplois directs et indirects.
- Thématiques : Efficacité énergétique (ventilation, pompage, fours, séparation, séchage, récupération chaleur ou froid...); Décarbonation de la chaleur ou du froid (électrification, énergies renouvelables...); Décarbonation des procédés (électrification, incorporation d'intrants alternatifs bas carbone..); Captage, stockage, transport et valorisation CO2
- 300k€ < Budget < 1,5 M€
- Durée < 24 mois (exception possible)

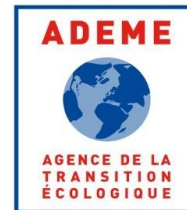
Consortium : projet porté individuellement par une PME

Aides : Subvention (exception possible) entre 35 et 45%.



AAP France 2030 Recyclage des plastiques

Clôtures : 1/04/2022, 1/07/2022 et 30/09/2022,
6/01/2023, 7/04/2023 et 30/06/2023



Nature des projets :

- Réunion de pré-dépôt obligatoire (sur la base d'un ppt)
- 1^e volet pour projets portant sur le **recyclage chimique ou enzymatique** des plastiques :
 - Investissements à l'étape de préparation de la matière permettant d'améliorer la qualité des gisements de déchets en entrée d'unités de recyclage ;
 - Investissements à l'étape de recyclage permettant l'obtention d'une matière première issue du recyclage (MPR) prête à servir à la fabrication d'un nouveau produit ou matériau.
- 2^e volet portera sur le recyclage **mécanique** des plastiques ainsi que sur la réincorporation des matières premières issues du recyclage des plastiques.
- Budget > 2M€

Consortium : Entreprise (toute taille) seule ou consortium de 5 partenaires max avec min 400k€ par partenaire.

Aides : Mix d'Avances Remboursables-Subvention



AMI Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires

Clôtures : 01/06/2022 et 02/12/2022

Nature des projets :

- AMI qui vise à accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire, pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique
- Projets innovants avec potentiel de répliquabilité, Exigence de performances environnementales au-delà des standards existants, implication de la filières
- Projets présentant une phase d'incubation (pouvant être subventionnée) et une phase de réalisation/déploiement
- Durée incubation 18 mois max avec un budget max 600k€
- Budget déploiement entre 2 et 10M€

Consortium : Obligatoirement porté par un ensemble de partenaires dont au moins 1 collectivité locale

Aides : Aide incubation : 50% plafonnée à 300k€ (subvention) / Aide au déploiement : 50%.



100 milliards d'€
2020 - 2022



3 priorités



Ecologie

- Transition agricole
- Mer
- Biodiversité, lutte contre l'artificialisation
- Economie circulaire et circuits courts
- Décarbonation de l'industrie
- Technologies vertes
- Bpifrance (prêts verts, etc.)
- Infrastructures et mobilités vertes
- Rénovation énergétique
- Plan Automobile et Aéronautique



Compétitivité

- Souveraineté technologique
- Fiscalité des entreprises
- Financement des entreprises
- Plan de soutien à l'export
- Mise à niveau numérique de l'Etat, des territoires et des entreprises
- Culture
- Commandes militaires



Cohésion

- Recherche
- Territoires
- Jeunes
- Handicap
- Sauvegarde de l'emploi
- Ségur de la santé
- Coopération sanitaire
- Soutien aux personnes précaires
- Formation professionnelle



Ecologie

Transition agricole

- AAP « Structuration filières agricoles et agroalimentaires » (clôture 31/12/2022) [VOLET INNOVATION](#)
- AAP « Structuration filières protéines végétales » (clôture 31/12/2022) [VOLET INNOVATION](#)
- AAP Fond Avenir Bio (01/09/2022) [lien](#)
- *Autres* : AAP Aide aux Organisations de Producteurs [lien](#) ; Crédit d'impôt exploitations agricoles certifiées « Haute Valeur Environnementale » [lien](#) ; Bon diagnostic Carbone pour les agriculteurs [lien](#) ; AAP investissement protéines végétales « sursemis » [lien](#), Restaurations écologiques pour la préservation et la valorisation des territoires [lien](#)

Décarbonation de l'industrie (1,2 Md€)

- AAP Aide en faveur des investissements de décarbonation des outils de production industrielle ASP (clôture 31/12/2022) [lien](#)
- AAP Tremplin Transition Ecologique PME [lien](#)
- *Autres* : Prêt Vert « Plan Climat » Bpifrance (ouverture 01/01/21) [lien](#)

Economie circulaire et circuits courts

- AAP ORPLAST (clôture 15/09/2022) « Objectif Recyclage Plastiques PME » [lien](#)
- AAP Investissements d'écoconception pour améliorer la performance environnementale des produits et services (31/12/2022) [lien](#)
- AAP Études d'écoconception des produits et des services [lien](#)

Technologies Vertes

- Développer une filière d'hydrogène vert en France (2 Md€, AAP « [Briques techno](#) », AAP « [Hub territoriaux, AAP PIIEC...](#), inclus dans PIA4)



Compétitivité

Souveraineté technologique

- Préservation de l'emploi dans la R&D (300 M€) (mise en place dès fin 2020 : Mise à dispo de personnel labo public, 400 thèses en partenariat, 600 jeunes diplômés bac+5 pris en charge à 80% par l'Etat, 500 post-doc pris en charge à 80% par l'Etat) [lien](#)

Maitrise et diffusion du numérique (400 M€ de fonds européens pour « numérisation à grande échelle des TPE, PME et ETI »)

- Sensibilisation et accompagnements collectifs TPE et PME, pilotée par France Num [lien](#)
- « IA booster » : audit et accompagnement PME et ETI dans la mise en place de solutions Intelligence Artificielle [lien](#)

Financement des entreprises (Renforcement des fonds propres des TPE, PME et ETI, Prêt croissance TPE, Crédit impôt énergétique...) [lien](#)
ou [lien](#)

Soutien à l'export [lien](#)

Fiscalité des entreprises (20 Md€ de baisse d'impôt sur 2021 et 2022, crédit d'impôt pour la rénovation énergétique... [lien](#))



Cohésion

Recherche

- Stratégie de relance de la R&D – ANR (400 M€ versé en supplément à l'ANR sur 2021 – 2022) [lien](#)

Territoires

- Dynamiques territoriales et contractualisation (250 M€, AAP en 2021 tels que CPIER Contrat de plan interrégional État-régions)
- *Autres : Soutien aux collectivités territoriales, Poursuite du Plan France Très Haut Débit, Inclusion numérique (médiateurs numériques formés, lieux de proximité...), Fabriques des Territoires (Tiers lieux)*

Jeunes (aide à l'apprentissage, à l'embauche)

Sauvegarde de l'emploi

Séjour de la santé

Soutien aux personnes précaires



FranceAgriMer

AAP « Structuration filières agricoles et agroalimentaires » - VOLET INNOVATION

Clôture : 31/12/2022

- **Nature des projets :**

- Projet de R&D permettant de **lutter contre la virose des grandes cultures notamment la betterave sucrière**, pour apporter des solutions opérationnelles aux agriculteurs, besoins de recherche et innovation identifiés dans le plan national de recherche et d'innovation (PNRI)
- **Consortium** : Instituts techniques agricoles, centres techniques, laboratoires, établissements d'enseignement agricole et organismes publics ou privés se livrant à des activités de recherche, d'expérimentation, de développement agricole dans les filières agricoles
- **Aides** : Subvention plafonnée 2M€ / projet et/ou 80% des dépenses éligibles du projet



ANR Labcom : Laboratoire commun organisme de recherche public/ PME-ETI

Clôture : annuel

Nature des projets :

- Porteur : un labo public
- Création de "Labo Commun" entre une PME ou ETI et un laboratoire d'organisme de recherche de droit public – avec signature d'un contrat définissant : son fonctionnement, une gouvernance commune, une feuille de route de recherche et d'innovation, des moyens de travail permettant d'opérer en commun la feuille de route, une stratégie visant à assurer la valorisation par l'entreprise du travail partenarial.
- Les activités financées par le programme : la phase de montage du Laboratoire Commun et son fonctionnement initial plafonnée à 300k€

Consortium : Porteur = un labo public avec une PME ou ETI

Aides : Subventions de 300k€

Exemple : MIXI-LAB = Laboratoire commun d'innovations en dispersion-mélange et structuration de systèmes alimentaires et non alimentaires – MIXI-LAB



Tremplin pour la transition écologique des PME

Clôture : au fil de l'eau



- **Nature des projets :**
 - Votre projet concerne des études ou investissements sur : changement climatique ; éco-conception ; économie circulaire et gestion des déchets ; investissements de chaleur et froid renouvelable pour les bâtiments industriels
- **Consortium** : TPE, PME uniquement
- **Aides** : **1 seul dossier peut donner accès à plusieurs aides au choix dans le panel des aides de l'ADEME, 5k€ < aides < 200k€**



AAP Génériques (Projet Recherche Collaborative, Projet Recherche Collaborative Entreprise, Projet Recherche Collaborative International et Jeunes Chercheurs Jeunes Chercheuses)

Clôture : annuel

Nature des projets :

- Projets de recherche fondamentale où il n'y a pas forcément d'entreprises dans les consortiums
- Taux de réussite de 10% (très concurrentiel)
- Ouverture plateforme pour dépôt : 30/09/2021
- Clôture dépôt pré-dossier (phase 1) : 02/11/2021

Consortium : Consortia d'orga de recherche (éventuellement des entreprises dans les projets PRCE)

Aides : Subventions



Projets de recherche ou d'innovation (au fil de l'eau) [lien](#)

Biodéchets en Pays de la Loire (08/06/2022) [lien](#)

Ecoconception et économie de la fonctionnalité en Pays de la Loire (22/06/2022) [lien](#)

Investissement dans des équipements de collecte des déchets issus de la conso hors foyer (30/06/2022) [lien](#)

Subvention aux études d'alimentation durable (diag, étude fais...) (31/12/2022) [lien](#)

Aides aux actions en faveur de la transition écologique (31/12/2022) [lien](#)

Aide aux études de projet d'amélioration de la performance énergétique des entreprises (31/12/2022) [lien](#)

Aide aux installations de récupération de chaleur fatale Normandie (31/12/2022) [lien](#)

Investissements d'écoconception pour améliorer la performance environnementale (31/12/2022) [lien](#)

Financement d'étude et d'investissement d'équipements d'utilisation de matière première issue du recyclage (MPR) (31/12/2022) [lien étude](#) & [lien invest](#)

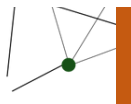
Financement d'étude et d'investissements de recyclage des déchets (dont ORPLAST régénération) (31/12/2022) [lien étude](#) & [lien invest](#)

Réemploi, réduction et substitution des emballages et contenants en plastique – invest ou diag/étude (31/12/2022) [lien](#)

Subvention aux études de lutte contre le gaspillage en Ndie et PdL (31/12/2022) [lien](#)

Aide aux études de gestion des biodéchets des acteurs économiques (31/12/2022) [lien](#)

Études préalables à la construction d'une installation de méthanisation (31/12/2022) [lien](#)





AAPs CASDAR

Clôture : renouvelé chaque année

- **Nature des projets :**

- AAP Innovation et partenariat
- AAP Recherche technologique pour la compétitivité et la durabilité des filières, de la production à la transformation
- AAP Semences et sélection végétale
- AAP Expérimentation Outils et méthodes
- AAP Enseignement agricole au service des transitions écologiques
- AAP Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole
- AAP Dépérissement du vignoble

- **Consortium** : Projets collaboratifs ou non

- **Aides** : Subventions



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

*avec la contribution financière du
compte d'affectation spéciale
« Développement agricole et rural »*

AAPs CASDAR

Clôture : renouvelé chaque année

- **Nature des projets :**

- AAP Innovation et partenariat
- AAP Recherche technologique pour la compétitivité et la durabilité des filières, de la production à la transformation
- AAP Semences et sélection végétale
- AAP Expérimentation Outils et méthodes
- AAP Enseignement agricole au service des transitions écologiques
- AAP Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole
- AAP Dépérissement du vignoble

- **Consortium** : Projets collaboratifs ou non

- **Aides** : Subventions



AAP « Investissements d'écoconception pour améliorer la performance environnementale des produits et services »

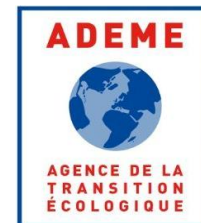
Clôture : 31/12/2022

• Nature des projets :

- Suite à un diagnostic écoconception ou à une étude de faisabilité, **mise en œuvre ou investissement** dans la production et la commercialisation d'un **nouveau produit ou service éco-conçu**
 - ✓ **Investissements dans une technologie éprouvée pour la production ou la commercialisation d'un produit ou service éco-conçu** (notamment en vue d'obtention de l'écolabel européen ou dans le but de progresser en termes d'affichage environnemental) ;
 - ✓ **Investissement dans une solution innovante pour la production ou la commercialisation d'un produit ou service éco-conçu**, et travaux réalisés dans le cadre d'un **projet de Recherche & Développement** (réalisation et test de prototypes, préproduction, ...)
 - ✓ **Projets comportant une innovation de rupture**, qui permettra au fabricant de développer une offre globale produit/service, créatrice de valeur non plus sur la multiplication et le volume des ventes mais sur la fidélisation des clients, par les performances d'usage du produit et la réduction de ses impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie...

• **Consortium** : Tout type de porteurs de projet (entreprises de toutes tailles, collectivités, syndicats, associations...)

• **Aides** : Aide à l'investissement ou aide à l'innovation (<https://www.ademe.fr/dossier/aides-lademe/aides-financieres-lademe>)



Études d'écoconception des produits et des services (secteurs du numérique, de la mode, de l'alimentation, et tout autre secteur)

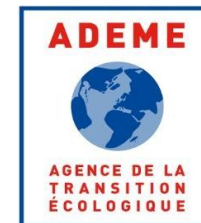
Clôture : 31/12/2022 (plusieurs clôtures)

- **Nature des projets** : Démarches d'amélioration de la performance environnementale de vos produits (écoconception, affichage environnemental, production durable)
 - L'ADEME soutient l'étape de diagnostic, qui est la première étape structurante d'engagement d'une entreprise dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale de ses produits.
 - L'ADEME soutient également l'étape suivante de mise en œuvre, qui concrétise le passage à la réalisation d'actions et à la commercialisation de produits ou services à moindres impacts.
- **Consortium** : Entreprise publique ou privée compétente pour la collecte et/ou le traitement des emballages ménagers issus de la consommation hors foyers ou un établissement recevant du public.
- **Aides** : Les diagnostics, l'étape de mise en œuvre des actions identifiées peuvent être aidés jusqu'à 70 % du montant des dépenses internes et de prestation.



AAP ORPLAST « Objectif Recyclage PLASTiques »

Clôture : 15/09/2022 (puis plusieurs clôtures)



- **Nature des projets :**

- Fonds qui vise à soutenir financièrement l'**intégration de matières plastiques recyclées par les plasturgistes ou transformateurs qui effectuent la transformation de la matière première en produits :**
 - Utilisation de matières plastiques recyclées en complément ou substitution de plastique vierge ;
 - Pérennisation d'intégration de matières plastiques recyclées par les entreprises (adaptation de la chaîne de production, approvisionnement de proximité, etc.)..

- **Consortium** : toutes entreprises

- **Aides** : Aide au diag et à la faisabilité ou Aide à l'investissement (<https://www.ademe.fr/dossier/aides-lademe/aides-financieres-lademe>)

Aide complémentaire en amont de cet AAP pour étudier le tri des matières plastiques : [ORPLAST-régénération](#)



AAP « Aide en faveur des investissements de décarbonation des outils de production industrielle »

Clôture : 31/12/2022

- **Nature des projets :**

- Budget < 3M€ (pas de minimum)
- **Projet d'investissement dans un bien** (actif immobilisé) permettant de : 1) réduire conso énergétique & 2) réduire les émissions de gaz à effet de serre :
 - Matériels de récupération de force ou de chaleur (11 catégories de biens)
 - Matériels destinés à l'amélioration du rendement énergétique d'appareils ou d'installations (3 catégories de matériels)
 - Matériels moins émetteurs de gaz à effet de serre, alternatifs à des matériels ou des procédés alimentés par des énergies fossiles (4 catégories).

- **Consortium** : Projet individuel

- **Aides** : Subventions régimes d'aides Covid (80% dépenses éligibles, plafond 800k€) ou régime d'aide perf environnementale (de 10% à 50% dépenses éligibles en fonction taille de l'entreprise PE/ME/GE et de la catégorie du bien).



AAP « Fond Avenir Bio »

Clôture : 01/09/2022

- **Nature des projets :**

- Durée = 3ans
- 50 k€ < Budget < 1,2M€
- Projets attendus :
 - ✓ Développer une offre de produits biologiques issus des filières françaises
 - ✓ Créer des économies d'échelle et optimiser les circuits de collecte ou de transformation
 - ✓ Amener un développement le plus harmonieux possible de l'offre et de la demande de produits biologiques en France, avec des engagements réciproques des opérateurs, sur plusieurs années.

- **Consortium** : Il faudra un engagement de partenaires à différents stades des filières

- **Aides** : aide mixte (avances remboursables et subventions, issues du FEADER, des crédits Régionaux, de l'ADEME...)

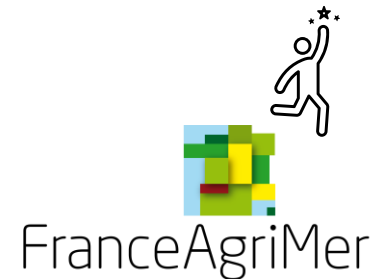
Les projets relatifs aux filières aquaculture / pisciculture ne sont pas éligibles.

Les projets relatifs aux investissements dans les abattoirs ne sont pas éligibles.

Les projets exclusivement relatifs aux investissements dans la filière protéines végétales ne sont pas éligibles.



AAP « Structuration filière protéines végétales » - VOLET INNOVATION



Clôture : 31/12/2022

- **Nature des projets :**

- Budget > 100k€ et 6 < Durée < 30 mois

- **Projets concernant LA SELECTION VARIETALE**, répondant aux objectifs de 2 priorités

- **Priorité 1** : Caractérisation performance et régularité de rendement des légumineuses ; Résistances aux stress biotiques et abiotiques des légumineuses ; Caractérisation légumineuses pour rendement lors de la transfo et qualités nutritive et santé (nutrition animale et humaine)

- **Priorité 2** : Appui au développement de méthodes de sélection pour améliorer rapidement les teneurs des produits issus des légumineuses ; Amélioration des techniques de sélection permettant d'accélérer et amplifier les processus de sélection en légumineuses

- **Consortium** : entreprises de sélection variétale de légumineuses ou acteurs de la diffusion de ces variétés seules ou en mélange

- **Aides** : Subvention max 1M€ ou 40% du budget éligible